

CCS MAGAZINE

DECEMBRE 2010 - N° 32

- ▶ **ACTIONS POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI**
- ▶ **ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT URBAIN**
- ▶ **ACTIONS POUR L'AMENAGEMENT URBAIN**
- ▶ **COURTOIS-SUR-YONNE**

Actions sociales



Courtois-sur-Yonne



Osons l'avenir

Communauté
de communes
du Sénonais



Communauté
de communes
du Sénonais

La Communauté de
communes du sénonais
rassemble 41 792 habitants
sur 9 communes :

Courtois sur Yonne, Gron,
Maillot, Malay-le-Grand,
Paron, Rosoy, Saint-Clément,
Saint-Martin-du-Tertre, Sens

Responsable de la publication
Gilles Pirman

Équipe communication
Commission information et
actions participatives
Bruno Perreaux - Bernadette
Parrau Voisin

Secrétariat
Céline Anton - Syveline
Dechambre

Rédaction
Patrick Guyot

Photos
Emmanuel Berry, Patrick
Guyot, Communauté
d'Agglomération Melun Val de
Seine et service communication
de la ville de Sens

Conception
Vera Werebe

Impression
Imprimerie Barré

Imprimé sur papier Satimat green
(60 % de fibres recyclées
40 % de fibres FSC).

Imprimé selon la norme
Imprim'vert

Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2010
n ISSN - 1638-4415

Communauté de communes du
sénonais

21, Bd du 14 juillet - BP 552 -
89105 Sens Cedex

Tél. 03 86 65 89 00

E-mail : contact@cc-senonais.fr

Retrouvez CCS MAGAZINE et

toute notre actualité sur

www.cc-senonais.fr



La Communauté de
communes intervient
dans de nombreux
domaines de notre
quotidien. Elle ne

dispose pas de la compétence en matière sociale mais elle est
toutefois un partenaire important dans les politiques publiques
locales de solidarité.

Ce magazine de fin d'année fait le point sur ces interventions.

La première marche de l'insertion demeure celle de l'emploi et notre
collectivité ne perd pas de vue le développement des zones
d'activité.

Qu'il me soit donc permis, en vous souhaitant de bonnes fêtes de fin
d'année, de formuler pour chacun, avec un peu d'avance, des vœux
de paix, de travail, de santé et de prospérité.

Gilles Pirman

Maire de Saint-Clément

Président de la Communauté de communes du sénonais



Sommaire



4 La CCS investit dans la solidarité

5

La CLEF pour lutter contre les difficultés linguistiques



6

Créer sa boîte avec l'ADIE

7

Mobil'Eco, moteur de l'insertion



8

Bricoman, l'égalité des chances pour l'emploi



9

Les Jardins de la croisière au service des collectivités territoriales

10

Le renouvellement urbain pour l'amélioration du cadre de vie



11

Gens du voyage : accueillir dans le respect et la dignité



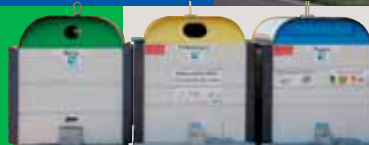
12-13

En bref ...



14

Info : les bonnes résolutions pour nos déchets



15

Nos communes : Courtois-sur-Yonne



16

L'assemblée communautaire





La CCS : et l'action sociale ?

Le domaine social appartient aux communes. Elles interviennent chacune directement en fonction de leurs moyens et de leurs aspirations. Notre intercommunalité n'a pas explicitement cette compétence. Néanmoins, la CCS participe, à son niveau, à la cohésion sociale de notre territoire.



Chaque jour, la Communauté de communes du sénonais intervient, pour notre vie quotidienne, dans de nombreux domaines. Certains sont plus connus que d'autres car plus visibles ou en contact direct avec la population.

C'est le cas des transports urbains avec AS Réseau ou bien encore de la collecte des ordures ménagères et des déchèteries.

D'autres sont plus méconnus comme l'assainissement pluvial ou celui des eaux usées avec des réalisations souvent souterraines et moins visibles.

La CCS mène aussi des actions en matière de solidarité. Comment ? Par l'intermédiaire de financements mais aussi par des interventions plus directes.

De la cohésion sociale....

Pilotés par la ville de Sens, le CUCS comme le programme ANRU visent à réduire les écarts de développement entre des territoires prioritaires et leur environnement. Ces contrats partenariaux visent à permettre l'amélioration de la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires et à

favoriser l'égalité des chances entre tous les habitants d'une même collectivité.

Aux côtés de l'Etat, de la ville de Sens et d'autres partenaires institutionnels, la CCS participe au financement d'actions comme par exemple la plateforme CLEF (présentée page suivante) qui lutte contre les difficultés linguistiques ou d'autres actions du CUCS portées par le PLIE ou encore la MJC pour un montant total de 82 000 € en 2010.

... à l'insertion par l'économie.

Le développement économique est au cœur des compétences de la CCS. L'intercommunalité aménage les zones d'activités du territoire pour permettre d'y développer l'emploi. Par ses financements et les clauses d'insertion dans des marchés publics,, la CCS encourage aussi les initiatives locales qui permettent à nos concitoyens de trouver et garder un emploi à proximité de leur lieu de vie.

Les pages de ce dossier "Actions sociales" présentent quelques interventions de la CCS qui, aux côtés d'autres partenaires, apporte sa pierre à l'égalité des chances.

La CLEF pour lutter contre les difficultés linguistiques

Communiquer, Lire, Ecrire, Former. Ce sont les missions des plateformes linguistiques CLEF qui s'adressent aux personnes rencontrant des difficultés avec la langue de Molière. Il en existe trois dans le département de l'Yonne dont une à Sens.



Florence Perrot, Jacques et Hélène Hachet, respectivement directrice des services de l'association CLEF, coordonnateur et coordonnatrice.

Formations collectives et individuelles

La plateforme linguistique CLEF propose également des actions de formations individuelles avec un accompagnateur bénévole formé par ses soins. Ces face à face durent 1h30 chaque semaine et les jours sont fixés en fonction des disponibilités des demandeurs. "Tous les quatre mois, des évaluations sont faites sur les progressions. La finalité pour ces personnes est de s'insérer socialement grâce à une bonne maîtrise de la langue française et de trouver un emploi pour ceux qui n'en n'ont pas. On accueille également des salariés. L'association CLEF est de plus en plus contactée par les entreprises" confie Florence Perrot. Et d'ajouter une information importante : "ces prestations sont gratuites pour le public. On exige juste une chose de la part des demandeurs : respecter la charte et être motivé !". Ce dispositif porte ses fruits. Au cours du premier trimestre de l'année 2010, le taux de réussite dépasse les 42 %.



Créée en 2001, la plateforme du sénonais a élu domicile, le 1er juillet dernier, dans de nouveaux locaux situés au centre-ville de Sens, rue du Général Allix, (place Victor Hugo). Elle emploie trois salariés, une secrétaire et deux coordonnateurs "Nous pouvons accueillir

le public (à partir de 16 ans et déscolarisé sans limite d'âge) dans de bonnes conditions. Rien que sur le sénonais, nous recevons en moyenne près de 500 personnes à l'année (636 en 2009) sur une tranche d'âge qui s'échelonne de 28 à 45 ans. 50 % des gens sont d'origine étrangère. Ils nous sont envoyés par le Pôle Emploi, les services sociaux... Nous touchons 7 à 8% de la population en situation d'illettrisme sur le territoire. Plus de 10% des jeunes qui se présentent aux journées d'appel sont touchés par ce phénomène. Les plateformes CLEF évaluent, orientent et coordonnent les parcours de formation linguistique axés sur la vie quotidienne, la vie professionnelle, les compétences clés, les savoirs de base..." résume Florence Perrot, la responsable des services et par ailleurs directrice de l'Association CLEF. Celle-ci travaille en collaboration avec des organismes de formation pour des actions collectives (3 heures par semaine sur une période de neuf mois). Il y a entre 10 et 14 personnes à chaque cours.

Budget 2010

Il s'élève à 372 000 euros pour l'ensemble des trois plateformes icaunaises : celles du Sénonais ; des territoires de l'Auxerrois, de la Puisaye-Forterre, du Chablisien et du Florentinois ; des territoires de l'Avallonnais et du Tonnerrois. 41 % du budget provient du Fonds social européen ; 31 % de la somme globale a été versée par le Conseil général ; la CCS contribue quant à elle, dans le cadre du CUCS, à hauteur de 14 000 euros.

CHIFFRES

Plus de 3 millions d'illettrés en France dont 57 % de salariés. 800 personnes ont été suivies sur l'ensemble des trois plateformes linguistiques en 2004. Elles étaient 1407 en 2009.

EN SAVOIR PLUS

Association CLEF
Territoire du Sénonais
15, rue du Gal Allix
89100 Sens
Tél. 03 86 66 62 60
Fax : 03 86 86 07 26
Mail :
sens@association-clef.fr

Horaires d'ouverture :
De 8h00 à 12h00 et de
13h30 à 17h00
(16h30 le vendredi)

L'Association CLEF recherche des bénévoles qui possèdent une bonne maîtrise de la langue française.



Créer sa boîte ? C'est possible avec **L'ADIE**

L'antenne sénonaise de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) a vu le jour il y a un an. Elle accorde des microcrédits à des personnes qui veulent créer ou développer leur entreprise et les accompagne dans leurs démarches avant, pendant et après la création. La CCS fait partie de ses partenaires financiers avec une aide de 2 000 euros.



L'Adie donne les moyens d'entreprendre à ceux qui ne les ont pas. Placés sous l'autorité de Gilles Bernardin, le responsable des "accompagnateurs" pour la région

Bourgogne, cinq bénévoles préparent les dossiers des demandeurs sollicitant l'aide de l'Adie. « Notre but est d'aider des gens à

démarrer leur activité professionnelle. Des gens qui ne peuvent pas bénéficier de crédits bancaires... Nous travaillons avec eux sur leur prévisionnel et on regarde si leur projet est viable. Nous les aidons dans la gestion et on leur fait profiter de notre "relationnel" » explique Jany, une ancienne chef d'entreprise. Et de poursuivre :

« En général, les personnes qui viennent nous voir ont besoin d'un financement. Elles doivent finaliser leur dossier avant de rencontrer le conseiller qui présentera leur dossier devant un comité de crédit. En fonction de leurs projets, on peut leur consentir un financement qui peut aller jusqu'à 10 000 euros. En complément de ces crédits, nous pouvons solliciter des subventions complémentaires ou des partenariats privés.

Nous les accompagnons avant, pendant et après la création et ça, c'est complètement gratuit... ».

Initiative et solidarité

L'Adie accorde aussi des microcrédits personnels pour obtenir ou se maintenir dans l'emploi. « Cet argent leur permet souvent d'investir dans un moyen de locomotion, une formation ou un permis de conduire pour pouvoir conserver leur emploi. » confie Jean, un des « accompagnateurs ». L'Adie est toujours en quête de bénévoles capables d'assurer le suivi des créateurs d'entreprises financés par un micro-crédit. En plus d'un fort relationnel humain, leurs

compétences en droit juridique, fiscalité des entreprises et leur expérience commerciale et/ou en gestion financière seront appréciées...



L'ADIE EN CHIFFRES

Depuis son implantation dans l'Yonne, l'Adie a financé plus de **20** entreprises sur le territoire du Sénonais. Implantée depuis 25 ans à travers l'hexagone, cette association regroupe à ce jour **400** salariés et **1500** bénévoles. Depuis 1989, plus de **70 000** entreprises ont été créées, ce qui représente plus de **82 000** emplois.

BON A SAVOIR

L'Adie tient une permanence tous les mercredis après-midi dans la galerie marchande du magasin Leclerc de Saint-Denis-Lès-Sens, de 14 à 18 heures.

EN SAVOIR PLUS

Contact : 06 71 79 88 66 ou 0 811 88 23 43
www.adie.org

Mobil'Eco, moteur de l'insertion

Après le transport et la location de moyens de locomotion à destination des demandeurs d'emploi, Mobil'Eco propose un accompagnement au permis de conduire. Un volant de dispositifs pour aider à trouver ou retrouver un emploi.



Depuis 1996, le PLIE a pour mission d'organiser un service d'accompagnement à l'emploi sur l'agglomération. Mobil'Eco participe pleinement à cet objectif en favorisant la mobilité des demandeurs d'emploi. Créé en 2003, ce service permet de transporter, suite à des prescriptions, des

personnes dépourvues de moyen de locomotion et résidant sur le bassin d'emploi du sénonais pour se rendre à un entretien ou à une période d'essai. Ces transports font l'objet de prescriptions de la part des organismes d'aides sociales comme la mission locale, le pôle emploi, le conseil général, le centre d'action sociale ou le PLIE. Mobil'Eco est financé par les partenaires institutionnels dont la CCS à hauteur de 4 500 € par an. « Et grâce à la CCS, nous avons trouvé un parrain qui a financé un véhicule 9 places ce qui a permis d'accroître le nombre de voyageurs. Nous totalisons plus de 2.500 voyages sur l'année. » indique Patricia Flavien, directrice du PLIE.

Agrémenté d'un service de location de vélos, mobylettes ou scooters,

Mobil'Eco propose, aujourd'hui, un accompagnement personnalisé au permis de conduire.

Destinée aux résidents de la Zone Urbaine Sensible (ZUS), cette auto-école solidaire accueillera les bénéficiaires de ce service pour l'apprentissage du code de la route et de la conduite.

« Suite à l'appel à projets lancé par l'Etat "Des quartiers vers l'emploi : une nouvelle mobilité", ce projet a été retenu parmi les 49 lauréats. L'objectif est de faire passer 105 permis de conduire sur trois ans. En dehors du tronc commun d'apprentissage, cette action

sera accompagnée d'interventions sur la sécurité, sur le secourisme, sur les conduites addictives, etc. » résume Patricia Flavien. Trouver un emploi n'est pas chose aisée. S'y rendre est parfois tout aussi compliqué. Le PLIE, par l'intermédiaire de Mobil'Eco, tente, avec réussite, de mettre le "pied à l'étrier" aux personnes en grande difficulté d'insertion dans le monde du travail. Accompagnement, formation mais aussi mobilité, c'est un vrai "cheval" de bataille.



LE PLIE, DES AILES POUR L'EMPLOI

Le PLIE est un dispositif associatif, présidé par Francine Weecksteen, dont le but est d'aider les personnes en grande difficulté sociale et professionnelle à s'insérer dans le monde du travail. Géré par l'Association des Initiatives Locales pour l'Emploi dans le Sénonais (AILES), il est financé par le fonds social européen et différents partenaires dont la CCS à hauteur de plus de 30 000 €.

Qui sont les bénéficiaires ?

Les chômeurs de longue durée, les jeunes sans qualification (18 à 25 ans), les bénéficiaires de minima sociaux, les handicapés, toutes les personnes en

difficulté d'accès au marché du travail, à qualification peu élevée ou inadaptée et qui manifestent une volonté et/ou une capacité à s'engager dans un parcours d'insertion professionnelle durable.

Comment ça marche ?

Le PLIE coordonne et mobilise les acteurs locaux du monde social. Envoyés par l'une de ses structures, les bénéficiaires pourront suivre gratuitement un parcours d'insertion individualisé comprenant des actions d'accueil, d'accompagnement social, d'orientation ou de formation.



BRICOMAN, l'égalité des chances pour l'emploi

Par l'aménagement des zones d'activité, la CCS investit pour l'emploi. L'installation de Bricoman en est la parfaite illustration. Pour son magasin implanté zone des Vauguillettes à Sens, l'enseigne a retenu une méthode d'embauche du personnel novatrice.



« Pour le recrutement du personnel (50 personnes), notre méthode s'est appuyée sur la mise en situation pratique ainsi que sur l'identification des traits de caractère de chaque candidat. Cette démarche qui se développe actuellement, permet d'offrir les mêmes chances à tous les postulants. »

explique Benoît Rubin, le directeur du magasin sénonais. Une méthode selon lui très efficace et qui permet d'embaucher *« des gens motivés ayant envie de travailler... »*. *« Au départ et avec le concours de Pôle Emploi, plus de 600 personnes se sont présentées aux huit sessions organisées dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Après une présentation de l'enseigne Bricoman qui fait partie du groupe ADEO (comme Leroy Merlin ou encore Weldom), de son état d'esprit, des différents métiers et de la méthode de recrutement, les candidats ont subi des tests basiques de français et de calcul. »* Passée cette série de tests et après une première sélection, les candidats sont confrontés à une situation quasi réelle de travail qui recrée les tâches à



Un jeune patron respectueux des valeurs humaines

Benoît Rubin (36 ans), le directeur du magasin Bricoman met tout en œuvre pour relever son nouveau challenge. Ce breton d'origine arrive de la "Grande Distribution". Démarché, il a répondu favorablement pour relever ce nouveau défi : « Cette entreprise véhicule des valeurs humaines qui me plaisent. On m'avait parlé de l'ouverture d'un nouveau magasin et le projet m'intéressait ».

effectuer dans le magasin comme ranger du matériel dans des casiers tout en étant sollicités par plusieurs personnes. La durée de cet exercice pratique est de deux heures.

Une formation efficace

Le "Boss" de ce discounter aux 12 000 références se dit satisfait de l'enthousiasme de son équipe : *« Chaque personne recrutée a ensuite suivi une formation théorique sur le mode de fonctionnement de Bricoman et une autre plus pratique au magasin d'Amilly (Loiret) afin de s'imprégner de l'état d'esprit Bricoman qui s'appuie sur les valeurs : "Proche, Ensemble, Engagé, Efficace". Chacun ne connaissant pas forcément le domaine du bricolage, la formation sur le terrain se poursuit. En 2011, mes collaborateurs suivront une formation sur les produits et la sécurité ».*

Mélissa Isсенmann apprécie l'ambiance de travail

Mélissa Isсенmann (25 ans) travaille chez Bricoman depuis l'ouverture du magasin en qualité de conseillère-vendeuse en outillage (6 000 références produits) : *« Je recherchais du travail, le Pôle Emploi m'a parlé de ce projet d'ouverture de magasin. Auparavant, j'ai travaillé aux Jardins de la Croisière. Après avoir participé à la grande réunion d'information et aux tests, j'ai été retenue. L'outillage jardin, je connaissais mais le reste, pas vraiment... »* Par la suite, elle aimerait bien devenir manager. Elle ne regrette pas son choix professionnel. *« L'ambiance de travail est excellente... »*



Les Jardins de la Croisière au service des collectivités territoriales

Depuis leur création en 1995, les Jardins de la Croisière ont toujours mené des actions en direction de l'insertion et de l'emploi.



l'entretien d'espace rural. « Nous proposons nos services aux communes qui ont besoin de faire nettoyer des parcelles, de tailler des haies, etc. » précise-t-il. Il ajoute : « Nous n'avons pas la prétention de vouloir rivaliser avec la technicité des paysagistes. Nous souhaitons juste être dans l'utilité sociale aux personnes et aux collectivités sur le territoire... ».

Un chef d'équipe

Arnaud Morisseau est le chef d'équipe chargé de superviser le travail des huit personnes qui se consacrent à ces tâches d'entretien d'espace rural. « Il a déjà travaillé dans des structures sociales et son expérience est très utile notamment sur le plan de la sécurité d'intervention » confie Erik Polrot. « Ces activités nous permettent de sortir de nos jardins. Notre utilité est réelle sur le territoire. Nous travaillons sur devis et nous sommes très réactifs... ».

Les «Jardins»

- 28 postes en insertion : 15 en production légumière, 5 en vente de légumes et 8 en entretien d'espace rural.
- 36 ans de moyenne d'âge des employés
- 85 000 euros consacrés à l'autofinancement de leurs activités.



«A l'origine, les Jardins de la Croisière ont vu le jour pour répondre à une

forte demande de main d'œuvre de la part des serres de Foissy-sur-Vanne, afin de ramasser des concombres et des tomates... rappelle Erik Polrot, le directeur de l'association, présidée par Michel Jouan. Dès le début, nous avons eu l'idée d'embaucher des personnes sans emploi, dépourvues de qualification ».

De 1997 à 2007, ce "jardin maraîcher biologique" qui a pour but l'insertion sociale et professionnelle, s'est consacré à la seule production légumière. « Le légume est un bon support d'insertion mais guère rémunérateur. Il faut dépenser beaucoup d'argent avant de pouvoir en gagner un peu » concède le directeur, soucieux des comptes.

Entretien de l'espace rural

Face à cette faible marge d'autofinancement, Erik Polrot a réfléchi avec la direction du travail pour développer une deuxième activité :



Chantiers déjà réalisés

Gron

Depuis trois ans, les "Jardins" interviennent autour de l'étang où ils effectuent du nettoyage avec la mairie et le service Espaces Verts de la CCS. Ils ont réalisé l'accès du pont de Salcy qui permet aux vététistes de poursuivre leur chemin d'une rive à l'autre.

Rosoy

Depuis 2009, la municipalité leur a confié l'entretien d'une immense haie (800 mètres de long) située sur le chemin de halage avec taille et évacuation des déchets verts.

Saint-Clément

Depuis trois ans, la municipalité confie l'entretien de la mare située au hameau d'Heuré. Ils s'occupent également de l'entretien des pelouses du Foyer AFTAM et du Parc de la maison de retraite Saint Loup.

St-Martin du Tertre

Les Jardins de la croisière ont débroussaillé, nettoyé et remis en état des terrains communaux.

SIVU de la Gaillarde

Ils ont procédé au nettoyage des berges du rû de la Gaillarde tout en conservant le couvert végétal.



Arnaud Morisseau et Erik Polrot

Jardins de la Croisière

5 Chemin de la croisière
89100 SENS

Tél : 03 86 64 93 18

jardinsdelacroisiere@wanadoo.fr



Le renouvellement urbain, au service de l'amélioration du cadre de vie

Afin d'améliorer le cadre de vie des quartiers de la Zone Urbaine Sensible (ZUS) de Sens, un programme de renouvellement urbain piloté par la Ville se poursuit. Les opérations menées concernent les quartiers des Chaillots, des Champs Plaisants, des Arènes et des Champs d'Aloup et englobent démolitions, constructions, réhabilitations et résidentialisations. Cette ZUS regroupe près d'un tiers de la population sénonaise.



Adopté par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), le programme de travaux a débuté en 2005. Aujourd'hui, l'opération d'aménagement

rué Henri Dunant dans le quartier des Chaillots est en cours d'achèvement tout comme celles des rues Maxime Courtis et Rouget de l'Isle du côté des Champs Plaisants : « Ce programme a déjà permis de désenclaver des équipements publics et de créer des espaces de convivialité. Dans le quartier des Chaillots, la démolition de la barre située rue Henri Dunant s'est faite par grignotage en 2005 (Photo 1). Elle a été remplacée par 4 petits immeubles (photo 2) avec une isolation par l'extérieur. Les



(quartier des Champs Plaisants). L'ensemble des opérations devra être engagé avant le 31 décembre 2012 » résume Evelyne Mauger, la res-ponsable du pôle aménagement urbain à la ville de Sens. « La CCS participe financièrement, compte tenu de ses compétences, dans le cadre des travaux d'assainissement pluvial et eaux usées ainsi que pour ceux d'éclairage public. La Ville est maître d'ouvrage général du programme ANRU. Elle assure la coordination et le pilotage des opérations avec les différents partenaires. Un tiers du programme qui comporte au total 92 opérations sur la convention initiale est réalisé ».

Quelques chiffres

83,2 millions d'euros pour le renouvellement urbain.

1,8 million d'euros de participation pour la CCS.

2013, achèvement complet du programme.

Partenaires financiers :

L'Etat (ANRU) - 18,1 %, le conseil régional de Bourgogne - 9 %, le conseil général de l'Yonne - 5 %, la CCS - 1,2 %, la ville de Sens - 2,6 %, la Caisse des Dépôts et Consignations - 0,2 %, Brennus Habitat et Domany - 62,4 %, Fonds européens - 0,7 %, Autres - 0,8 % .

appartements sont en duplex avec des jardins privatifs en rez-de-chaussée. Cette opération réalisée par Brennus Habitat sera terminée en cette fin d'année 2010. Une nouvelle vague de travaux va débuter en début d'année 2011. Il y aura de nombreuses démolitions sur l'Ilot Bourrienne (quartier des Chaillots), la Fontaine Boileau

Améliorer l'efficacité des interventions publiques

Outre les financements apportés par l'ensemble des partenaires, une collaboration étroite est engagée entre les différents intervenants de l'espace public comme les services de la ville, ceux de la CCS ainsi que les bailleurs sociaux afin d'améliorer le cadre et la vie des habitants de ces quartiers concernés par les travaux de rénovation urbaine. « Une convention sera prochainement signée en début d'année 2011 pour mieux coordonner les interventions de chacun dans les quartiers. En effet, plusieurs acteurs interviennent sur différents espaces situés dans un environnement proche » souligne Aude Salmon, coordinatrice de la gestion urbaine et sociale de proximité de la ville de Sens. Concrètement, des "diagnostics en marchant" ont été réalisés avec l'ensemble des partenaires afin de mieux appréhender les problèmes du terrain comme par exemple celui de la gestion des déchets ménagers. En concertation, chacun essaie d'apporter une réponse appropriée dans son domaine de compétence.

Gens du voyage : accueillir dans le respect et la dignité

Sans défrayer la chronique, à force de patience et d'abnégation, la Communauté de communes du sénonais travaille à doter le territoire d'une politique raisonnée en matière d'accueil des gens du voyage.



L'actualité de cet été a mis de nouveau en lumière la question de l'accueil des gens du voyage. On a parfois mélangé jusqu'à confusion les termes et autres définitions : gens du voyage, roms, grands passages, missions, semi-sédentaires, itinérants, ferrailleurs, etc.

Des "grands passages" au stationnement de plus longue durée, voici présentées des mesures mises en place par la CCS dans le respect et la dignité de chacun.

Aire d'accueil : presque au bout du chemin

La loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage pose le principe selon lequel les communes de plus de 5 000 habitants doivent participer à l'accueil des gens du voyage.

Cette compétence communale a été transférée à la CCS qui a décidé d'aménager et d'exploiter une aire d'accueil des gens du voyage.

Historiquement, la ville de Sens avait mis gracieusement à la disposition de l'intercommunalité un terrain desservi par le chemin dit "des Mulets" au nord-est de l'agglomération.

Desservi en eau potable, assainissement et collecte des ordures ménagères, cet espace de 1,6 ha régulièrement entretenu par les services de la CCS reçoit le stationnement tout au long de l'année de plusieurs caravanes.

Compte tenu de projets urbanistiques différents, la municipalité a proposé un autre emplacement à proximité.

Aujourd'hui, la CCS s'est portée acquéreur d'un terrain en bordure de déviation pour un montant de 170000 € ; somme qui s'ajoutera au million d'euros projeté (hors



subventions) pour la réalisation de l'aire.

Situé au nord-est de Sens, ce terrain de 2 hectares est facilement accessible par la sortie est de la déviation et par le rond-point des Droits de l'Homme.

Le projet prévoit la création d'une aire de 24 places de caravanes, d'un ensemble d'espaces collectifs et privés, d'équipements notamment des sanitaires, des locaux techniques et d'accueil et d'un dispositif de gestion.

L'exploitation de cet équipement qui sera prochainement confié à un prestataire privé prévoit le pré-paiement du stationnement, de l'eau et de l'électricité par les utilisateurs.

Grands passages, une concertation réussie

De la fin du printemps au début de l'automne, des convois importants de véhicules et de caravanes sillonnent les routes de France et de Navarre à destination souvent de sites de regroupements.

Appelées missions pour certains, grands passages pour d'autres, ces convois nécessitent la mise à disposition de terrains de superficie importante.

La CCS a travaillé en partenariat avec l'association "Action Grand Passage" et les forces de police pour que ces passages soient préparés et organisés.

Un terrain desservi par le réseau d'eau potable et de collecte des ordures ménagères, situé au sud de Sens et à proximité de l'Yonne, reçoit chaque année différents groupes qui en font la demande préalable. En 2010, le travail de concertation a pratiquement répondu aux attentes de tous : Etat, collectivités et voyageurs.

La CCS va poursuivre dans cette voie. L'aménagement de ce terrain en électricité est programmé avec une gestion simple, comme pour l'aire d'accueil, par pré-paiement pour son occupation temporaire.

Cette politique volontariste de la CCS permettra d'avoir des réponses aux obligations légales et ainsi de proposer un accueil digne aux voyageurs respectant les droits et devoirs de chacun.



Directeur général des services Un nouveau visage à la CCS



Catherine Kmiecik est le nouveau directeur général des services (DGS) de la CCS. Elle a pris officiellement ses fonctions le 1er décembre dernier en remplacement de Sébastien Lenoir,

parti en mutation comme DGS de la communauté de l'agglomération d'Annecy (Haute-Savoie). Précédemment, elle occupait les fonctions de DGS, en Seine-Saint-Denis, de la commune de Clichy-sous-Bois (29 600 habitants) et de la communauté d'agglomération Clichy-sous-Bois/Montfermeil (55 500 habitants). A son arrivée, Gilles Pirman l'a accueillie et présentée au personnel de la CCS.

Assainissement eaux usées Avis de conformité



Inaugurée en mai dernier, la station d'épuration de la Communauté de communes du sénonais a fait l'objet d'un contrôle réglementaire pour valider la conformité des rejets. Ce contrôle a été très concluant puisque les résultats des analyses sont très inférieures aux prescriptions réglementaires. Parallèlement, le système d'assainissement de la CCS a été, lui aussi, déclaré conforme aux performances minimales exigées par la directive européenne.

Transports urbains une restructuration réussie



En septembre 2009, la CCS avait décidé de restructurer son réseau de transports urbains en améliorant les dessertes de la gare SNCF et en augmentant les correspondances aux pôles Garibaldi et Lycées.

Pari réussi avec une progression de 11% des fréquentations (plus de 76 000 voyages) en 12 mois de fonctionnement, des abonnés jeunes et actifs qui voyagent plus et une formule d'abonnement annuel Conf'Or qui fidélise les usagers !

AS Réseau ne s'arrête pas en si bon chemin :

- une expérimentation pour les usagers des transports en commun : en cas de retard, les bus attendront quelques minutes les trains du soir (à partir de 16h13 au retour de Paris),
- la durée de circulation qui passe à 1 heure avec le même ticket,
- le ticket Duo qui permet aux abonnés Conf'Or d'être accompagnés gratuitement sur les bus d'AS Réseau par la personne de leur choix le samedi et lors des vacances scolaires.

Labellisation de la collecte des déchets ménagers



La CCS s'est vu décerner le label *QualiTri* pour son service de collecte des déchets ménagers. Mis en place par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et Eco-Emballages, ces labels ont pour but d'inciter les collectivités à optimiser leur dispositif de collecte mais aussi de faire reconnaître au grand public la qualité de ce service. Analysé aussi sur le terrain par un bureau d'études mandaté par ces deux institutions, le fonctionnement de la collecte des déchets ménagers de la CCS a répondu aux critères exigés pour cette labellisation.

Ce label *QualiTri* a été remis le 2 décembre dernier lors de Pollutec, le salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement qui s'est tenu à Lyon.

Du neuf pour le pont

Dans les années 60, les élus du District avaient décidé la réalisation d'un second point de franchissement de la rivière afin de mieux desservir le territoire de l'agglomération.

Construit en 1969 par le district de l'agglomération sénonaise, le Pont Neuf qui franchit l'Yonne entre le boulevard Aristide Briand et la zone des Sablons à Sens doit subir une cure de rajeunissement. Propriétaire de cet ouvrage d'art depuis plusieurs décennies, la ville de Sens va procéder à des travaux de consolidation. En effet, des analyses ont confirmé que des travaux sont nécessaires pour renforcer la solidité et l'intégrité du pont.

Outre la reconstruction de certains éléments, des travaux d'étanchéité, de réfection des chaussées et d'autres parties de l'ouvrage

vont être réalisés. Le montant de ces travaux s'élève à plus de 1 850 000 euros. Le délai de réalisation est de 50 semaines.

Depuis 40 ans, son utilisation s'est accrue par l'augmentation des déplacements, des usages et le développement des territoires tant au niveau de l'habitat que de l'économie.

Aujourd'hui, il est emprunté par plus de 10.000 véhicules par jour.

C'est pourquoi consciente de l'évidente utilité intercommunale du Pont Neuf, la Communauté de communes du sénonais a proposé d'apporter son concours financier à la ville de Sens pour cette réhabilitation.

Le montant de cette participation sera calculé à hauteur de 50% du montant hors taxes des travaux hors subventions.



N'attendez pas la nouvelle année : pour vos déchets, prenez de bonnes résolutions



LES GESTES A RETENIR



Réduire la production de déchets par des gestes simples.

- Lors de vos achats, préférez les produits qui ne sont pas sur-emballés
- Attention aux dates de péremption : le gaspillage alimentaire représente 7 kg par an et par habitant.
 - Pensez au compostage à domicile.
 - Encore en bon état ! Pensez à donner au lieu de jeter certains équipements.

Respecter l'environnement, les agents de collecte et de déchèterie.

- Présentez vos déchets dans un contenant adapté à la collecte. (la CCS met à disposition gratuitement des bacs) afin de faciliter le travail des agents de collecte et d'éviter l'éparpillement des ordures sur la voie publique.
- Présentez vos déchets aux jours et heures prévus pour la collecte afin de ne pas encombrer inutilement les trottoirs.
- Triez dans la courtoisie : respectez le règlement des déchèteries, les consignes de tri, la propreté des lieux, les autres usagers ainsi que les agents.



Trier ses déchets.

- Trier les emballages recyclables permet de préserver les ressources naturelles non renouvelables et de faire des économies d'énergie.
- Trier permet de moins recourir aux installations d'élimination (incinération ou enfouissement) qui restent ainsi disponibles pour les déchets ultimes,
- Trier et déposer vos déchets recyclables en Point d'Apport Volontaire coûte moitié moins cher qu'une tonne de déchets traditionnels collectés en porte-à-porte puis incinérés ou enfouis.
- Déposer les déchets recyclables (ferraille, Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques, piles et batteries, bois, gravats inertes) en déchèterie ou chez les commerçants (pour les DEEE) permet leur valorisation.
- Triez aussi les déchets toxiques (piles, ampoules basse consommation et tubes néon, huile de vidange, peintures et produits phytosanitaires ou de bricolage) et déposez-les dans les déchèteries afin d'être traités.

* (articles R632-1, 644-2 et 635-8 du code pénal)

LES GESTES A BANNIR ABSOLUMENT

- Ne déposez pas vos déchets au pied des Points d'Apport Volontaire (PAV) même remplis, ni devant les portes fermées des déchèteries.
- N'utilisez pas un bac de collecte "fait maison", ils sont pénibles et dangereux à manipuler.
- Ne laissez pas vos bacs ou vos déchets en vrac sur la voie publique.
- Ne brûlez pas vos déchets en plein air ou en cheminée.
- Ne jetez pas des produits toxiques à la poubelle ou à l'égout.

Le non respect de ces règles est passible d'amendes*

NOS COMMUNES



CARTE D'IDENTITÉ

Habitants : 800

Superficie de la commune : 460 hectares

Espaces boisés : 60 hectares

Surfaces cultivées : 200 hectares

Peupleraie communale : 10 hectares

PLan Local d'Urbanisme depuis février 2009

Mairie : 18, rue de l'Eglise

89100 Courtois

Tél. 03 86 97 01 65

Fax. 03 86 97 07 28

Email : mairie-courtois89@wanadoo.fr

Maire et vice-président de la CCS :

Gérard Savourat

Conseiller CCS : Yves Huard

Courtois-sur Yonne ou l'art de vivre dans le monde rural

Pour les habitants de Courtois-sur-Yonne, l'atout majeur de leur village est de jouir d'une ambiance rurale et familiale tout en n'étant qu'à trois kilomètres de Sens. Une quiétude qui a été bouleversée par le décès, le 22 mai dernier, de son maire Gaston Simonato qui entamait son cinquième mandat. L'équipe municipale en place, élue en mars 2008, s'est retrouvée orpheline d'un élu qui avait fait rentrer Courtois-sur-Yonne de plain pied dans le 21^e siècle. « *Gaston Simonato a beaucoup contribué au développement de la commune.*

L'assainissement, l'éclairage, l'agence postale communale, le regroupement scolaire avec Nailly (170 élèves de la maternelle jusqu'au CM2), le service de restauration scolaire, le foyer communal, la mairie, le centre technique municipal, la desserte en gaz naturel, l'entrée de Courtois-sur-Yonne dans l'intercommunalité... sont à mettre à son crédit. Depuis sa disparition, les orientations restent les mêmes et le changement se fait donc dans la continuité » assure Gérard Savourat,

élu maire le 9 juillet dernier. Siège de l'APEIS* (Foyer de vie Les Genêts et Centre de traumatologie), cette commune accueille par ailleurs dix entreprises et travaille, avec la CCS, à une extension de sa zone d'activités. Côté patrimoine, Courtois peut se targuer de posséder une très jolie église (Saint-Arthème) qui daterait du VII^e siècle et d'un lavoir du XVIII^e – XIX^e siècle. Le seul changement à prévoir concernera son statut auprès des pouvoirs de police... Courtois dépendra prochainement du commissariat de Sens.



LOTISSEMENT ET ÉQUIPEMENTS EN PROJET

Un lotissement "Les Bordes" est en passe de voir prochainement le jour. « *Il contribuera à l'accroissement harmonieux de la commune. 90 000 m² seront destinés à la construction en 2 ou 3 tranches. 50 % des habitations seront attribués à du locatif dont la commune gardera la maîtrise. L'augmentation de la population (1 000 habitants prévus en 2015) se fera progressivement » souligne le premier édile. Parmi les projets évoqués à l'entame du mandat municipal, figuraient la réalisation d'un centre médical avec des commerces, une extension du foyer rural, voire la construction d'une salle polyvalente commune avec Saint-Martin du Tertre et Nailly, l'aménagement de l'entrée du village, la création d'un marché bio hebdomadaire, la réhabilitation et création de sentiers communaux...*

* Association des Parents d'Enfants Inadaptés du Sénonais



L'ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE

Président

Gilles Pirman
Maire de Saint-Clément

Vice-présidents

Bernard Chatoux

Maire de Paron
Chargé des travaux

Joseph Agache

Maire de Saint-Martin-du-Tertre

Chargé des équipements culturels et de loisirs

Dominique Lapôte

Maire-adjointe de Sens
Chargée de la politique de la vie locale

Gilles Milles

Maire de Gron
Chargé de l'action économique

Guy Crost

Maire de Malay-le-Grand
Chargé des transports et des déplacements urbains

Maryse Dol

Maire de Maillot
Chargée des finances

Dominique Chappuit

Maire de Rosoy
Chargée de l'information et des actions participatives

Daniel Paris

Maire de Sens
Chargé de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie

Gerard Savourat

Maire de Courtois-sur-Yonne

Chargé de l'environnement et du développement durable

Conseillers

communaux

Mimoun Belkhira

Conseiller communal de Sens

Christophe Ben-Ali

Conseiller communal de Sens

Gérad Bolle

Conseiller communal de Saint-Clément

Michel Boucheron

Conseiller communal de Paron

Philippe Caraveo

Conseiller communal de Saint-Clément

Anne Cariller

Conseillère communale de Paron

Marie-Paule Chappuit

Conseillère communale de Sens

Jean Deluzet

Conseiller communal de Malay-le-Grand

Barbara Dobek

Conseillère communale de Saint-Martin-du-Tertre

Simone Duranton

Conseillère communale de Paron

Nicole Estevez

Conseillère communale de Malay-le-Grand

Michel Fourré

Conseiller communal de Sens

Yann Housset

Conseiller communal de Sens

Yves Huard

Conseiller communal de Courtois-sur-Yonne

Christian Jacques

Conseiller communal de Paron

Luc-Henri Jolly

Conseiller communal de Rosoy

Michel Jouan

Conseiller communal de Saint-Clément

Philippe Lagogue

Conseiller communal de Gron

Brigitte Lancelot

Conseillère communale de Sens

Marie-Noëlle Lehodey

Conseillère communale de Sens

Alexandra Lenain

Conseillère communale de Sens

Jean-Pierre Moenne-Loccoz

Conseiller communal de Sens

Philippe Ory

Conseiller communal de Sens

Joël Perez

Conseiller communal de Maillot

Bernard Pernuit

Conseiller communal de Sens

Bruno Pertin

Conseiller communal de Saint-Clément

Didier Poirot

Conseiller communal de Saint-Martin-du-Tertre

Gilles Sabattier

Conseiller communal de Maillot

Jean-Claude Vergnolles

Conseiller communal de Paron

Hélène Very

Conseillère communale de Sens

René Viratelle

Conseiller communal de Gron

René Vitte

Conseiller communal de Rosoy

Philippe Wagner

Conseiller communal de Sens

Francine Weecksteen

Conseillère communale de Sens

Le président,
les élus du
conseil
communautaire
et les
agents de la
Communauté
de communes
du sénonais
vous
présentent

leurs meilleurs vœux pour

2011

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SÉNONAIS

Etablissement public de coopération intercommunale regroupant 9 communes : Courtois-sur-Yonne, Gron, Maillot, Malay-le-Grand, Paron, Rosoy, Saint-Clément, Saint-Martin-du-Tertre et Sens. Elle rassemble 41 792 habitants et emploie 92 agents.

Les domaines de compétence de la CCS :

L'aménagement de l'espace : l'éclairage public, l'eau, l'assainissement, les transports urbains, l'urbanisme et le système d'information géographique.

Le cadre de vie : réalisations d'équipements culturels, sportifs et de loisirs.

Le développement économique : réalisations de zones industrielles, commerciales, tertiaires et artisanales.

L'environnement : collecte et traitement des déchets, protection des espaces naturels, lutte contre la pollution de l'air.

CCS

21, bld du 14 juillet

89100 Sens

03 86 65 89 00

contact@cc-senonais.fr

www.cc-senonais.fr



Communauté
de communes
du Sénonais